



L'isthme des Sablettes : son aménagement imminent devrait redonner au quartier balnéaire son lustre d'autrefois.

# Faible secousse isthmique

Sereine assemblée générale du C.I.L. des Sablettes hier matin. Au menu : la sécurité, l'environnement et, bien sûr, l'aménagement "européen" du secteur

On ne s'ennuie jamais aux assemblées générales du C.I.L. des Sablettes et environs en raison de l'importance des sujets traités dans ce secteur stratégique, mais aussi grâce aux subtiles dramatisations auxquelles savent procéder quelques adhérents. A commencer par le premier d'entre-eux, le président Roger Ghibaudo-Brouchier qui s'y entend comme pas un pour peindre aux couleurs de l'épopée guerrière les luttes conduites au nom de l'environnement et de la protection contre le bruit.

**A** INSI, dans son très consistant rapport moral et d'activités, ce dernier a-t-il évoqué, pour mieux le conjurer, l'"épouvantail du Luna park", faisant parcourir un frisson de terreur rétrospective dans l'assistance (**voir par ailleurs**). Il est vrai que la bataille fut rude, de longue haleine et qu'il fallut même en appeler au Président de la République pour obtenir le départ des forains.

Toujours au chapitre de la sécurité, signalons que les participants à l'A.G. ont pu entendre hier matin un exposé du commissaire principal Claude Ranc. Avec précision et clarté, le patron de la police seynoise a apporté d'utiles renseignements et affirmé que les Sablettes ne seraient en rien négligées par ses services, même si des problèmes lourds comme les émeutes de Berthe peuvent les conduire parfois à hiérarchiser les urgences.

## Délais respectés

Le grand projet d'aménagement de l'isthme a, bien sûr, occupé une large partie des débats auxquels participèrent es-qualités Renzo Mei, adjoint délégué aux travaux, Maurice Robert, adjoint à la sécurité et le député Arthur

Paecht, en sa qualité de conseiller général de La Seyne-sud et de vice-président de l'assemblée départementale. Notons que les responsables du C.I.L. avaient pris la judicieuse initiative d'ouvrir un cahier, à l'entrée de la salle, où chaque adhérent put consigner ses observations et réflexions. Ledit cahier sera annexé mardi prochain au registre officiel d'enquête publique, à la mairie technique.

Parmi les très nombreux intervenants, citons Mireille Dupla, présidente de l'Association pour la défense de l'isthme des Sablettes, farouche partisane du projet, qui a demandé certaines précisions concernant la surface dévolue aux manèges pour enfants. D'autres questions portèrent sur les parkings, sur la hauteur de la future dune de sable et autres points techniques auxquels Mireille Perrin, architecte de la ville, put apporter des réponses éclairantes. On disserta longtemps aussi sur les délais impartis, l'Europe, principale bâilleuse de fonds en l'occurrence, imposant une date butoir au-delà de laquelle ses "tickets de remboursement" ne seront plus valables. Renzo Mei affirma solennellement que le calendrier serait respecté et que toutes les inquiétudes sur des retards éventuels pouvaient être levées.



Responsables du C.I.L. et élus ont animé le débat.

## Corniche réaménagée

L'A.G. fournit au Dr Paecht l'occasion de rappeler que le département entendait réaménager aussi la corniche de Tamaris sans la transformer pour autant en voie rapide à grande circulation mais, au contraire, en en rehaussant les séductions par la création d'une

voie piétonnière et en l'équipant de places de stationnement latérales pour mettre fin à l'anarchie actuelle.

Florence Cyrulnik, passionaria de la défense de l'environnement le long de ce rivage, ne perdit pas un mot de cette intervention. Elle devait, en aparté, attirer l'attention du député sur l'impérieuse nécessité de conserver au site l'inimi-

table caractère que voulut lui imprimer jadis le visionnaire Michel Pacha. Pas question, pour elle, d'affadir cette partie du littoral en la traitant comme une banale marina. Le Dr Paecht l'a assurée que le projet serait précédé d'une large concertation susceptible au cours de laquelle cet aspect de la question ne manquerait pas d'être analysé.

B.O.

## La bataille du Luna-Park

● A la faveur de ses vœux, ouvrant son rapport moral, M. Ghibaudo-Brouchier a donc, d'un souffle épique, narré ce que fut la bataille contre le Luna park.

"(..) Permettez-moi de souhaiter que nous connaissions en 1998 une vie paisible dans nos quartiers, dans notre ville, dans notre pays et j'ajouterais que l'épouvantail du Luna park soit éloigné à jamais, que les travaux d'aménagement de l'isthme des Sablettes, attendus depuis plus de 20 ans, si longtemps discutés, voire contestés amènent la réalisation d'un ensemble agréable et aussi, en priorité conçu selon

les vœux de la majorité des habitants de nos quartiers qui doivent y vivre en permanence (...). Si les années précédentes ont été mi-figue, mi-raisin, 1997 a été l'année de la demi-teinte et telle Sœur Anne, si nous attendions beaucoup, nous n'avons guère vu venir... ou plutôt, nous avons vu le retour en force des forains du Luna park, malgré toutes les promesses formelles de l'hiver dernier. Après des exploits de justice, des interventions de toutes sortes en particulier auprès de la préfecture restée désespérément sourde, ils se sont installés par la force, défiant les lois,

l'hygiène, et insouciants de la pollution qu'ils pouvaient provoquer. Est-ce une démarche de notre C.I.L. auprès de Monsieur le Président de la République le 8 juillet, ponctuée par une réponse favorable le 29 suivant ? Toujours est-il qu'après le 15 août, les forces de l'ordre ont pu enfin faire évacuer l'isthme : la loi était finalement respectée.

Nous espérons fermement aujourd'hui que nos élus pourront nous donner des assurances formelles quant à un non retour de ce Luna park sur un lieu voisin ou proche de l'ancien emplacement."



Une A.G. très suivie.

(Photos Eric Estrade.)